



MAIRIE D'ARBONNE  
ARBONAKO HERRIKO  
ETXEA

Mairie - Le Bourg  
64210 ARBONNE

Tél : 05.59.41.94.66  
Fax : 05.59.41.93.98

Email : [mairie@arbonne.fr](mailto:mairie@arbonne.fr)  
[www.arbonne.fr](http://www.arbonne.fr)

Monsieur Le Directeur de Mediabask  
Monsieur Le Directeur de la publication  
8 ZA Martinzaharenia  
64122 URRUGNE

*Objet : Droit de réponse à l'article « Pollution à Bidart entre consternation et interrogations », publié dans l'édition de Mediabask datée du 6 août 2020.*

Monsieur,

Surfrider foundation et la Sepanso, interrogés par Mediabask se sont livrés à un article au vitriol, attaquant vertement à la fois les communes d'Ahetze et Arbonne, mais aussi notre Communauté d'Agglomération Pays Basque sur la question de la pollution des plages et de son lien avec la politique urbanistique menée sur nos territoires du bassin versant de l'Uhabia en partant d'un accident survenu sur un de ces postes de refoulement.

Je partage pleinement la préoccupation de ces deux associations de préserver cet environnement si précieux, qu'il soit littoral, urbain ou rural. C'est un engagement permanent de notre part.

Malheureusement, sur ces questions où nous devrions faire corps, deux militants bénévoles, visiblement très mal informés, ont développé dans la presse des théories fantaisistes. Il en résulte un article aberrant de contre-vérités et malintentionné. Il est bien regrettable que ces allégations n'aient pas été vérifiées avant d'être publiées.

Il est indiqué que la réparation de l'accident survenu sur le poste de refoulement « Ezkualduna » le 20 juillet dernier a duré 30 heures. Cela est complètement faux. La réparation a duré deux heures. L'alerte a été donnée le matin à 9h. Un curage a immédiatement été réalisé par Suez, et le réseau était de nouveau opérationnel à 11h. **Il n'est pas inutile de préciser que pratiquement la moitié du volume des eaux refoulées par ce poste vers la station d'épuration de Bidart proviennent de Bidart (+ de 400 logements à Lore landa, et une centaine de logements « Haritzaga », « Iguzki aldeia » récemment réalisées aux portes d'Arbonne).**

Ensuite, partant de cet accident qui n'est pas « exceptionnel », M. Botella de la Sepanso 64, élargit la problématique à l'aménagement du territoire. Il estime que « l'équilibre à trouver entre la nécessité d'avoir des terres agricoles, de préserver le couloir écologique, de maintenir le lien bleu-vert a été rompu ».

Pour son information, le PLU d'Arbonne, c'est 42% du territoire communal classé en agricole, 41,6% en espaces naturels, et 16,4% en urbain. Cela signifie que notre PLU sanctuarise 83,6% de notre territoire, composé de prairies, d'emplacements boisés classés, d'exploitations agricoles, de ruisseaux et de tout ce qui fait la qualité de nos paysages.

**J'ajoute que notre PLU prévoit pour les dix prochaines années une consommation foncière en baisse de 55% par rapport à celle de la période 2007/2017, passant de 40,5 hectares à 17,91 hectares.**

Donc, notre PLU en vigueur, adopté le 20 juillet 2019, est vertueux. C'est un fait. Bien plus vertueux que ceux qui l'ont précédé. Et il constitue le meilleur allié de la qualité des eaux de baignade sur les plages de Bidart.

Quant à prétendre que la direction de l'urbanisme à la Communauté d'agglomération serait la « couverture des initiatives d'Arbonne et Ahetze », il va falloir que M. Botella s'explique. Que veut-il insinuer par là ?

Idem pour M. Lassauvetat de Surfrider assurant que je « lance des lotissements qui ne sont pas reliés au réseau sanitaire ». Soyons sérieux ! **Tous nos lotissements sont bien heureusement raccordés au réseau d'eaux usées. Comment imaginer le contraire ?**

J'invite donc les « experts » de Sepanso et de Surfrider foundation à venir consulter les documents en Mairie, et ils constateront que leurs analyses sont malheureusement entachées de lourdes erreurs.

Plus sérieusement, la gestion de l'assainissement relève de l'échelle du bassin versant et non seulement des communes de l'arrière-pays et doit prendre en compte, comme le dit M. Botella, l'ensemble des enjeux de planification. La station d'épuration située sur Bidart a une capacité de traitement correspondant actuellement à 25 000 équivalent/habitant, les communes d'Ahetze et Arbonne y participent à hauteur de 10%. Près de 1400 logements sont attendus dans les 10 prochaines années sur ce périmètre (10% seulement sur Arbonne). Il sera nécessaire de traiter 36 000 équivalent/habitant à horizon 2035.

#### **Une prise de conscience « salvatrice » à l'échelle du problème**

M. Lassauvetat estime que « la station d'épuration n'est pas assez grande pour permettre un filtrage plus important et un recyclage de l'eau. La place vient à manquer que cela soit dans le périmètre de la station ou en dehors pour envisager une extension qui permettrait d'être salvatrice ». Mais l'analyse de ce monsieur a un an de retard.

En effet, à la suite de plusieurs réunions, où nous avons travaillé collectivement avec les maires de Bidart et Ahetze puis avec la Communauté d'agglomération, **un programme d'extension de la station d'épuration de Bidart in situ a été validé par le conseil communautaire le 22 février 2019, garantissant le traitement des eaux usées du bassin versant jusqu'en 2036**, dans l'attente d'une nouvelle station.

C'est bien la preuve « de la prise de conscience de l'échelle du problème ».

Au sein du conseil d'administration de Surfrider foundation siègent des personnes bien informées, dont certaines, conseillers municipaux en charge de ces questions, auraient pu, auraient dû, apporter les bonnes informations à qui de droit. Cela aurait évité de telles inepties.

En conclusion, cette affaire est grave, de telles pratiques n'ont pas leur place dans le débat public.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations.

**La Maire,  
Marie José MIALOCQ**



Copie à : Messieurs Les Présidents de la Sepanso, Surfrider foundation,  
Monsieur Le Président de la Communauté d'Agglomération Pays Basque,  
Monsieur Le Maire d'Ahetze.